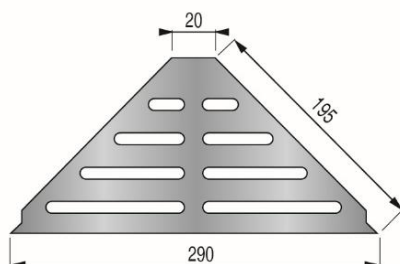
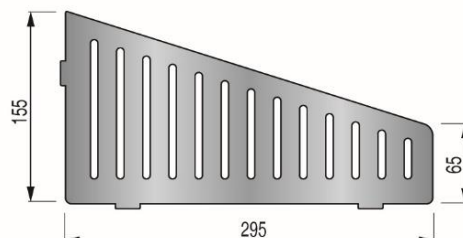
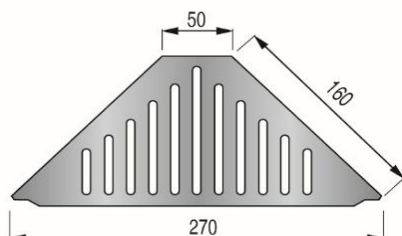


FT601 – Tablettes murales

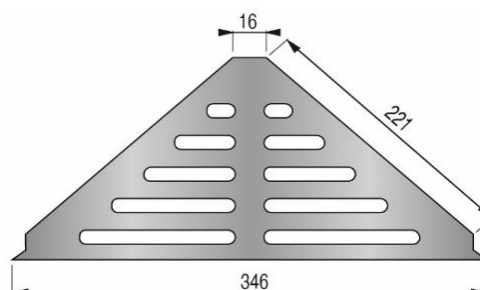
*Modèle réversible inox
Pose encastrée*



*Modèle wing inox
Pose scellée*



*Modèle L inox
Pose scellée*



*Modèle XL aluminium
Pose scellée*

Descriptif

Tablettes métalliques permettant de poser des objets (poids maximum accepté : 3 kg).

À insérer dans les joints du revêtement mural.

Pose sur murs carrelés, au niveau d'un angle à 90°.

Selon le modèle, pose encastrée (en même temps que le revêtement) ou scellée (à coller une fois le revêtement réalisé).

Modèle réversible inox : pour carrelage d'épaisseur 10 à 12 mm.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur.

Les produits en inox ne doivent pas être mis en œuvre en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bords de mer, laiteries, cuisines collectives, laboratoires...

Matières

- Inox brossé ou laqué (nuance 430), épaisseur 1,5 mm
- Aluminium anodisé ou laqué (nuance EN AW-6063)

Références

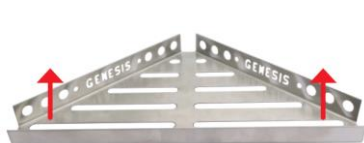
Modèle	Matière et finition	Référence
Réversible inox pose encastrée	Inox brossé	51 90 030
	Inox laqué noir mat	51 90 070
Wing inox pose scellée	Inox brossé	51 90 040
	Inox laqué noir mat	51 90 080
L inox pose scellée	Inox brossé	51 90 050
	Inox laqué noir mat	51 90 060
	Inox laqué grès foncé	51 90 100
	Inox laqué granit foncé	51 90 090
XL aluminium pose scellée	Aluminium anodisé brillant	51 90 000
	Aluminium laqué grès foncé	51 90 010
	Aluminium laqué granit foncé	51 90 020

Mise en œuvre

Modèle réversible inox – pose encastrée :

Option 1 : Habillage de la tablette avec du carrelage

- Enduire les murs de colle à carrelage
- Poser le carrelage sur les 2 murs formant un angle à 90°C jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée pour la tablette.
- Positionner la tablette bord de devant vers le haut.
- Insérer les ailettes perforées de la tablette dans la colle fraîche, derrière les derniers carreaux posés.
- Placer le carreau de carrelage dans la tablette.
- Poser les autres carreaux de carrelage sur les murs.
- Assurer l'étanchéité autour de la tablette avec de la colle MS polymère.



Option 2 : Tablette sans habillage

- Enduire les murs de colle à carrelage.
- Poser le carrelage sur les 2 murs formant un angle à 90°C jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée pour la tablette.
- Positionner la tablette bord de devant vers le bas.
- Insérer les ailettes perforées de la tablette dans la colle fraîche, derrière les derniers carreaux posés.
- Poser les autres carreaux de carrelage sur les murs.
- Assurer l'étanchéité autour de la tablette avec de la colle MS polymère.



Modèles en pose scellée :

Option 1 : Mise en œuvre pendant la pose du carrelage

- Enduire les murs de colle à carrelage.
- Poser le carrelage sur les 2 murs formant un angle à 90°C jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée pour la tablette.
- Pour les modèles comportant un rebord à l'avant de la tablette, positionner la tablette le bord avant tourné vers le bas.
- Insérer la tablette dans l'espace correspondant au joint.
- Poser les autres carreaux de carrelage sur les murs.
- Assurer l'étanchéité autour de la tablette avec de la colle MS polymère.

Option 2 : Mise en œuvre en rénovation, après la pose du carrelage

- Creuser les joints en place.
- Pour les modèles comportant un rebord à l'avant de la tablette, positionner la tablette le bord avant tourné vers le bas.
- Insérer la tablette dans les joints.
- Assurer l'étanchéité autour de la tablette avec de la colle MS polymère.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base d'acide, de soude ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Pour les tablettes en inox : Les produits de nettoyage ne doivent en aucun cas contenir de l'acide chlorhydrique ou fluorhydrique.

Pour les tablettes en aluminium : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de les protéger jusqu'à la fin du chantier

Options

Mastic colle blanc MS Polymère :

- Colle élastique et étanche à tack immédiat
- Cartouche de 290mL
- Réf. 49 00 010
- Voir FT n°561



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03